



Siège Social

Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

Adresse

M. Nicolas CURUTCHAGUE

Maison Bidart

64560 LICQ-ATHEREY

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AAPPMA de Basabürüa (Haute-Soule)

Samedi 20 février 2016 à 18 h 30 – Laguinge-Restoue



Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

Début de séance : 18h40

Après avoir souhaité la bienvenue aux pêcheurs présents (30), Nicolas Curutchague adresse ses remerciements les plus sincères à la municipalité de Laguinge-Restoue représentée par son maire Ruben Gomez et Jean-Gabriel Caubet son 1^{er} adjoint.

Remerciements pour l'accueil de la municipalité, remerciements pour la création d'une station d'épuration du bourg de Restoue.

Des remerciements sont alors apportés à Clément BOSOM, ayant cédé sa place au poste de Président de l'association en 2015.

Nicolas Curutchague, après avoir rappelé l'implication de Clément Bosom pour la pêche en Soule et lors de la création de l'association en 2009, lui assure que l'association maintiendra l'élan qu'il a su lui insuffler lors de son mandat et continuera à œuvrer, dans l'intérêt du canton, dans l'intérêt de la pêche.

Une pensée est alors apportée à la mémoire des personnes disparues.

Bilan Moral

Le président dresse un bilan de la saison de pêche :

« La saison de pêche a été pour une fois conforme à celles que nous connaissions par le passé, avec des niveaux d'eaux corrects tout au long de l'année. Certes, les mois de mars et avril ont comme toujours été compliqués à cause des eaux froides, mais pour le reste, la pêche a été bonne, avec un pic en fin de saison, durant les mois d'août et septembre. Cependant, même si les pêches ont été bonnes en fin de saison, plusieurs pêcheurs nous ont fait part de leur mécontentement au sujet des travaux réalisés dans le gave à cette époque touristique.

Coté prédateurs, le nombre de cormorans a été plus faible que les années précédentes, situation peut être due au climat, l'hiver a été doux, limitant certainement la migration de ces oiseaux. Quelques prélèvements ont été réalisés cependant par les cinq tireurs agréés que compte l'AAPPMA dans le cadre de l'arrêté préfectoral édité à cet effet. Un autre constat, l'étiage hivernal sévère des mois de décembre et janvier a exposé les frayères aux hérons cendrés, espèce protégée. Une colonie d'une vingtaine d'oiseaux a été active pendant toute la période de fraie sur le secteur de Laguinge et Alos sans évidemment que l'AAPPMA y puisse grand-chose.

A la mi-juin, l'AAPPMA a déclenché une pêche de sauvetage sur un bras secondaire du Saison, au niveau de Laguinge, des poissons étaient bloqués et risquaient de se retrouver à sec. Avec l'appui de la Fédération, près de 400 poissons (truites et tacons) ont été sauvés et relâchés dans le gave. Une seule anguille a été trouvée, le constat est alarmant concernant cette espèce.

L'association a participé à plusieurs pêches d'inventaire dans le cadre du suivi environnemental réalisé par la SHEM et la Fédération.

L'association a connu, après plusieurs années de croissance, une légère érosion au niveau des ventes de cartes, en phase avec la baisse connue à l'échelle du département. 507 cartes ont été vendues dont 304 adultes, merci aux dépositaires qui nous aident dans cette tâche.

Les finances de l'association sont malgré tout saines, l'AAPPMA remercie à ce titre toutes les communes et les partenaires privés qui la soutiennent financièrement.

Elle remercie aussi tous les propriétaires riverains privés du canton qui permettent aux pêcheurs de pêcher chez eux.

- Certains points de satisfactions rassurent le président,

La fidélité des pêcheurs à l'association depuis sa création avec de nombreuses marques de sympathie pour son travail réalisé et l'esprit « pêche pour tous » qu'elle développe.

La satisfaction des écoles et des parents d'élèves suite aux sorties pêche pour les enfants

Les peuplements qui se refont doucement une santé après les crues successives de 2012, 2013 et 2014, tout particulièrement sur le secteur de Larrau (Les inventaires effectués sur plusieurs stations nous laissent espérer un retour qualitatif à moyen terme).

Le gave du Saison a connu une belle crue au mois de novembre, mais la montée d'eau et la décrue ont été progressives, l'impact sur les peuplements est certainement négligeable.

La récente période de fraie (reproduction), durant les mois de décembre, janvier et février, s'est déroulée dans des conditions optimales, des niveaux bas et des poissons avec une grosse activité, c'est rassurant.

- Mais d'autres sont plus inquiétants:

- Cette année a été marquée par un nombre conséquent de procès-verbaux dressés pour des pêches en réserve et pour de l'amorçage à l'asticot. Il est souligné que l'AAPPMA est l'une des rares AAPPMA à autoriser l'asticot comme appât, il est demandé aux pêcheurs de respecter l'interdiction d'amorcer, il serait regrettable d'en arriver à l'interdiction totale de cet appât à cause d'une minorité de pêcheurs malhonnêtes. Ce n'est pas la pêche à l'asticot qui porte préjudice à la pêche, c'est l'usage que l'on en fait.

- Côté jeunes, il est très difficile d'initier des vocations. Au-delà du prix prohibitif de la carte de pêche fixé par la fédération nationale, il est clair que les mœurs ont changé.

L'offre de loisirs est importante pour les jeunes et la pêche, activité pourtant très pédagogique, passe souvent au second plan.

L'association s'est donc fixé pour objectif de doter le maximum de communes de parcours de pêche réservés aux enfants de moins de 14 ans. La proximité de ces parcours, espère-t-elle, incitera peut-être les enfants à venir vers la pêche.

- Un autre point, tout aussi vital pour l'association, inquiète particulièrement le bureau de l'association :

La fédération de pêche des Pyrénées Atlantiques a retiré près de 900 € de la dotation au titre de la réciprocité départementale. Cela suite au non-versement par l'AAPPMA de la somme réclamée par la fédération au titre du principe de rééquilibrage. Il est rappelé que par délibération du 07 mars 2015, l'assemblée générale de l'AAPPMA avait décidé de ne pas participer à ce principe.

L'AAPPMA de Basaburua est donc à ce jour l'une des associations qui touchent le moins actuellement au titre de la réciprocité. Un comble selon les membres du bureau. Les pêcheurs du département et d'ailleurs bénéficient pleinement du territoire de l'AAPPMA dans le cadre de la réciprocité, le gave du Saison et ses affluents font partie des cours d'eau les plus riches en peuplement piscicole, et en retour, l'association est relayée à l'avant-dernière place des dotations fédérales. Des voix s'élèvent alors dans l'assemblée sur l'intérêt de maintenir l'AAPPMA dans le cadre de la réciprocité départementale.

Malgré tout, le bureau l'assure, l'AAPPMA continuera son effort d'alevinage sur les milieux qualifiés de perturbés ou déficitaires en peuplements.

Elle reconduira ses actions auprès des jeunes avec ses habituelles journées d'initiation pour les enfants en 2016.

Elle continuera à œuvrer pour une pêche populaire et à la portée de tous ».

Après ce bilan moral, la parole est donnée à Jean Gabriel Caubet, Trésorier de l'association, pour la présentation et le vote du bilan financier.

Bilan Financier 2015

Après quitus donné par Bruno Ascoz, commissaire aux comptes de l'association, le bilan financier est présenté aux membres présents par le trésorier de l'AAPPMA, Jean Gabriel Caubet .

Il en profite pour remercier l'ensemble des communes (Sainte-Engrâce, Ossas-Suhare , Tardets-Sorholus , Alçay-Sunharette-Alçabehety, Montory , Laguinge-Restoue , Alos-Sibas-Abense , Lichans-Sunhar, Larrau) et les entreprises soutenant financièrement l'association (Restaurant Bouchet, Bar de Kakuetta, SHEM; Ets Laborde, Ets Cazanave, Camping d'Abense, Ets Garat, Boulangerie Dagassan, Boulangerie Goyheneix, Ets Dronde)

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée présente.

Le président remercie Jean-Gabriel Caubet.

Avant de présenter le bilan d'activité de l'AAPPMA, le président dresse le bilan des ventes de cartes 2015.

Ventes de cartes :

Personnes Majeures :	161 cartes	
Interfédérales Majeures:	143 cartes	304 cartes
Femmes :	9 cartes	
Personnes Mineures :	35 cartes	
Découvertes :	68 cartes	
Vacances :	22 cartes	
Journalières :	55 cartes	
	TOTAL :	507 cartes
		<i>348 membres actifs</i>

Bilan d'Activités 2015

Alevinage : Lâcher de 70000 truitelles (6 mois) réparties sur les cours d'eau du bassin versant
Lâcher de 1000 truitelles (11-15 cm) réparties sur le gave du Larrau et le Saison
Lâcher de 40 Kg de truites arc-en-ciel pour les journées d'initiation pêche.
Lâcher de 100 kg de truites arc-en-ciel sur les parcours enfants.

Nettoyage : Un nettoyage des détritus sur les bords des gaves du Larrau et du Saison a été réalisé.

Parcours Enfants : Un lâcher de 100 kg de truites adultes arc-en-ciel a été réalisé sur les 6 parcours enfants gérés par l'AAPPMA.

Cormorans : Les personnes habilitées ont participé aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands cormorans et des visons d'Amérique.

Journées d'initiation : Trois journées d'initiation en avril, juin et juillet ont été réalisées par les membres de l'AAPPMA pour les enfants du centre aéré de Tardets-Sorholus et de l'association Altzariak.

Travaux divers : Le bureau de l'AAPPMA a suivi la vidange des lacs d'Iraty, les travaux du SIGOM et de la SHEM.

Mémento : L'association a édité son propre mémento et en a distribué 1000 exemplaires aux pêcheurs.

Réunions diverses : Le bureau de l'AAPPMA a participé à diverses réunions durant l'année 2015 (Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEM, ONEMA).

Site internet : L'association a continué son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>), tout particulièrement Alain LETRANGE.

Garderie : Les 2 gardes particuliers de l'association ont effectué plusieurs journées de surveillance sur le territoire de gestion de l'AAPPMA.

Panneautage : Des remplacements et ajouts de panneaux ont été effectués sur les parcours pêche et les réserves de l'association.

Compensations piscicoles : Les compensations piscicoles des centrales hydroélectriques ont été récupérées auprès de la Fédération sur justification des factures et procès-verbaux d'alevinages.

Pêches Electriques d'inventaire : Les bénévoles de l'AAPPMA ont participé à toutes les pêches d'inventaire ou de sauvetage (au nombre de 10) effectuées sur son domaine de gestion durant l'année 2015.

Pêches Electriques de sauvetage : Les bénévoles de l'AAPPMA, en collaboration avec la fédération, ont réalisé une pêche de sauvetage sur un bras secondaire ayant piégé près de 400 poissons cet été.

Election statutaire : l'AAPPMA a renouvelé son conseil d'administration et son bureau au mois d'octobre.

Le bilan d'activité est adopté à l'unanimité de l'assemblée présente.

Perspective 2016

En 2016, l'AAPPMA a d'ores et déjà prévu :

- Alevinage : 100 boîtes Vibert (100000 œufs), 70000 alevins et 3000 truitelles de deux ans seront posées ou déversés sur les cours d'eau de Haute-Soule. 1000 truites adultes seront lâchées sur les parcours enfants pour les vacances de Pâques et pour les initiations pêche.
- Parcours enfants : Création d'un nouveau parcours dans la traversée du village de Lichans-Sunhar, allongement du parcours des Forges sur la commune de Larrau, lâcher de 100 kilos de truites adultes sur les parcours enfants pour les vacances de Pâques.
- Parcours No-Kill : Allongement du parcours de Tardets-Sorholus jusqu'à la digue dite de « Pourrillou »
- Initiation pêche : 3 journées de prévues pour les enfants.
- Opération de nettoyage des berges : Une ou deux journées sont prévues durant l'année.
- Mémento : Edition d'un mémento propre à l'AAPPMA, tiré à 1000 exemplaires, à l'attention des pêcheurs *(le mémento étant déjà réalisé, un exemplaire est présenté et distribué à l'assemblée).*

Délibération

1°) Commission de Contrôle :

Jean Pierre Larrandaburu et Bruno Ascoz, après candidature, sont élus par l'assemblée, à l'unanimité des membres présents, pour composer la commission de contrôle de l'association pour l'exercice 2015.

À 20h00, l'ordre du jour étant épuisé, Nicolas Curutchague lève la séance.

L'assemblée se retrouve alors autour d'une collation offerte par l'association.

Pour le bureau,

Le secrétaire,

Jean Pierre LARRANDABURU



AAPPMA
de
Basabürüa (Haute-Soule)

Le président,

Nicolas CURUTCHAGUE



AAPPMA
de
Basabürüa (Haute-Soule)